

## Vérification du casier judiciaire

### Procédure pour Aide pédagogique spécialisé (APS)

Une fois acceptés dans le programme d'Éducation à la petite enfance, les étudiants doivent compléter la partie B de la vérification de casier judiciaire (Schedule B Criminal Record Check (CRC)) aussitôt que possible.

Les délais de traitement des demandes de vérification du casier judiciaire peuvent prendre **3 à 6 semaines**. Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'introduire leur demande dès le début du programme.

Sans la preuve de la vérification du casier judiciaire remise au Collège Éducacentre et à Northern Lights College, **aucun étudiant ne sera autorisé à commencer un stage pratique** (EDAS 152 et EDAS 153) dans un service de garde **ou ne sera autorisé à effectuer les travaux nécessitant un contact avec les enfants** (HDEC 102 et HDEC 103).

Veillez trouver ci-dessous les étapes à suivre :

1- Pour ceux qui ont déjà un casier judiciaire délivré par le Ministère de la Justice de la C.-B. pour le Collège Éducacentre, vous devez obligatoirement demander de partager les résultats de la vérification de votre casier judiciaire avec Northern Lights College en remplissant sans frais le formulaire [Sharing form](#) (voir instructions plus bas).

2- Les étudiants qui ont déjà un casier judiciaire délivré par le Ministère de la Justice de la C.-B. depuis les 5 dernières années (pour votre employeur par exemple) doivent partager leurs résultats avec le Collège Éducacentre et avec Northern Lights College en remplissant sans frais deux formulaires [Sharing Form](#) (voir instruction plus bas).

Selon le site web du Ministère de la Justice de la C.-B., pour partager les résultats de vérification d'un casier judiciaire, la personne qui applique doit avoir complété une

demande de vérification de casier judiciaire dans les 5 dernières années auprès du "Criminal Record Review Program" et le partage des résultats doit s'appliquer à la clientèle visée lors de la demande initiale, soit pour les enfants, adultes vulnérables ou les deux. En outre la vérification initiale de casier judiciaire doit être propre et sans risque pour le travail avec les enfants et/ou adultes vulnérables tel que défini par la loi sur la vérification du casier judiciaire.

3 - Pour ceux qui font une **nouvelle demande** de vérification du casier judiciaire, voici ce que vous devez faire :

- Compléter la partie 1 du formulaire suivant: [Formulaire pré-rempli de demande de vérification de casier judiciaire](#)
- Signer et dater le bas de la première page du formulaire
- Faire parvenir votre formulaire rempli accompagné de votre preuve d'identité (**2 pièces d'identité**) à Honorine Appiah-Vamet ([honorineappiah@educacentre.com](mailto:honorineappiah@educacentre.com))
- Remplir sans frais le formulaire [Sharing Form](#) et demander de partager les résultats de la vérification de votre casier judiciaire avec le Northern Lights College (voir instruction plus bas).

4 - Pour les stages réalisés en dehors de la Colombie-Britannique, en plus du casier judiciaire délivré par le Ministère de la Justice de la Colombie-Britannique, le Collège Éducacentre doit recevoir le casier judiciaire émis par votre province de résidence. Vous devez demander à l'organisme qui émet les casiers judiciaires de votre province d'envoyer directement une copie à l'adresse [admission@educacentre.com](mailto:admission@educacentre.com)

Une fois que le Registrariat du Collège Éducacentre aura reçu l'attestation de vérification de casier judiciaire, on vous fera parvenir une copie par courriel. S'il vous plaît garder cette copie dans vos dossiers car vous pourrez remplir le formulaire *Sharing Form* pour n'importe quel service de garde qui le demanderait pour vos stages. Cette attestation de vérification de casier judiciaire sera archivée au Collège Éducacentre pour une durée de 5 ans.

## **COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE "SHARING FORM"**

Information de l'appliquant : SVP remplir cette section avec vos informations

Information de l'organisation :

- A-** La première partie doit être remplie avec les informations de l'organisation pour laquelle vous avez initialement demandé une vérification de casier judiciaire.
- B-** La seconde partie doit être remplie avec les informations de l'organisation avec laquelle vous voulez partager vos résultats :

Si vous faites la demande de partage pour Northern Lights College. Voici les informations à inscrire dans la partie 2 :

- Nom de l'organisation Northern Lights College
- Numéro d'identification 110384
- Personne contact Admissions Officer
- Adresse Regional Administration, 11401-8th Street
- Téléphone 250-784-7516
- Ville Dawson Creek
- Pays Canada
- Province BC
- Code postal V1G 4G2
- Travail avec Même que sur la demande initiale

Si vous faites la demande de partage pour le Collège Éducacentre, voici les informations à inscrire dans la partie 2 :

- Nom de l'organisation Collège Éducacentre College
- Numéro d'identification 436793
- Personne contact Registrar

- Adresse 896, 8<sup>ième</sup> avenue ouest
- Téléphone 604-708-5100
- Ville Vancouver
- Pays Canada
- Province BC
- Code postal V5Z 1E2
- Travail avec Même que sur la demande initiale

SVP assurez-vous de lire et vérifier l'autorisation de partage d'information. Signer et dater le formulaire et l'envoyer soit :

**par courriel:**

- Votre formulaire doit être sous la forme PDF ou TIF
- Le nom du document doit être votre prénom suivi de votre nom suivi de votre année de naissance sous la forme PRÉNOMNOMAAAA.pdf ou .tif (Ex. NADINELEGRAND1982.pdf)
- Les demandes reçues sous un nom différent **ne seront pas traitées**
- L'objet de votre message doit être "Sharing Form submission CRR022"

**ou par fax** au numéro suivant : 250 953-0408